

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 mai 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.016

Nous donnons suite à votre demande d'accès ainsi qu'à vos précisions à celle-ci, respectivement reçues les 7 et 17 avril derniers. Votre demande vise à obtenir les renseignements suivants :

« [...] la cote (très bon, bon, satisfaisant, mauvais, très mauvais ou équivalents) attribuée aux centres locaux de services communautaires (CLSC) et aux centres hospitaliers (CH) pour les cinq dernières années, avec la ventilation par année.» (*sic*).

Vos précisions :

« connaître le niveau de vétusté des bâtiments abritant les CLSC et les CH. » (*sic*).

Au terme de nos vérifications, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, le document détenu au ministère de la Santé et des Services sociaux et faisant état des informations visées par votre demande. Aussi, vous trouverez, sous l'onglet 2, un document présentant la signification des indices inscrits au tableau.

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-63